Compte rendu réunion de comité du 2 décembre 2021

Excusée : Nadine (procuration donnée à Corinne)

Patricia nous confirme sa décision de ne pas se représenter à son poste de présidente et nous informe également de sa décision de quitter le comité.

Michel K, en sa qualité de doyen, accueille les nouveaux membres élus à l’AG et remercie Patricia pour son engagement malgré les difficultés rencontrées dues à la crise sanitaire.

Il a également une pensée pour Jean Loup SCHLERET, qui a œuvré pour le club pendant de nombreuses années ainsi que Jean Luc, cheville ouvrière importante.

A la question : “ y a-t-il un ou une candidate au poste de président ?

Après un tour de table, toutes les réponses sont négatives.

Après discussion, Philippe ASTIER accepte de se présenter et est élu à l’unanimité.

Suite des élections :

François COLIN est réélu à son poste de vice-président

Francis en tant que trésorier

Dominique Marchal en tant que trésorière adjointe

Corinne P se propose de reprendre son poste de secrétaire pour un an en binôme avec Nadine qui devient secrétaire adjointe.

Concernant la gestion du site, Gilles a transmis un mail aux membres du comité nous informant qu’il aimerait bientôt passer le relais. Il nous fait part également qu’il faudrait revoir cette gestion afin d’utiliser des techniques plus récentes. Si l’on souhaite que le site soit toujours hébergé sur les serveurs de la FFCT, il faudra prévoir l’achat d’une licence.

Dom Marchal serait intéressée pour s’investir dans ce rôle. Elle contactera Gilles pour avoir plus d’éléments.

François refait un point à Philippe pour l’informer sur son rôle de responsable du camion, du garage et du local.

Au sujet du local, on aimerait recenser le nombre de personnes qui ont la clé. Merci de vous faire connaître.

Pour la prochaine rencontre au moment de la galette du 21 janvier 2022, Michel va commander le champagne, Martine s’occupera de la commande des galettes ainsi qu’un carton de bière La Golaye.

Vêtements :

Toute commande faite à Martine doit être faite par écrit afin d’éviter des désistements.

Une relance sera faite au moment de la galette pour une commande en début d’année.

Budget prévisionnel :

Comme cela a été évoqué à l’AG, un budget prévisionnel sera effectué.

Le comité donne son accord pour l’achat d’un congélateur à tiroir à intégrer dans le camion lors des sorties itinérantes.